

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'AMENAGEMENT ET  
DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES  
Pôle Environnement et Espace Rural  
Service Espaces Naturels Sensibles  
Affaire suivie par Vanina CASTOLA  
Tél. : 04 95 29 12 22 - Fax. : 04 95 29 12 60  
Courriel. : [vanina.castola@cg-corsedusud.fr](mailto:vanina.castola@cg-corsedusud.fr)  
Réf. : VC/IV/N2015

Ajaccio le 18/12/2015 N° 30084

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR.Adj		
Adj.DIR		
MCR		
SG		
SRET		
SBEP	DEST/DIR x	
SLADD		
SICP		
Sec DIR		
Signalé		Délai de réponse
DIR.	DIR Adj.	Adj Dir.

AJACCIO, le

**Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI**  
**Présidente du comité de pilotage,**

à

Mesdames et Messieurs les Membres du  
Comité de Pilotage Local  
(Destinataires in fine)

**OBJET : Comité de pilotage du site Natura 2000 – FR 9400619 – « Campo dell'oro »  
(AJACCIO)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le compte-rendu de la réunion relative au site Natura 2000 FR 9400619 « Campo dell'Oro » qui s'est tenue le 05 octobre 2015 à Ajaccio.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,



D. CHARGROS → SBEP.

Prendre contact avec le  
SRET concernant l'extrémité  
Ouest du site (Buche IIA3)  
pour faire lien avec les  
contraintes d'accès à la  
plage dans le cadre du PPR  
Antargaz (A priori pas  
de contradiction mais à vérifier) D1



## **LISTE DES DESTINATAIRES (membres du comité de pilotage local)**

- Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien,
- Monsieur le Député-Maire d'AJACCIO,
- Monsieur le Maire de BASTELICACCIA,
- Madame le Maire de GROSSETO-PRUGNA,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- Monsieur le Délégué Régional de la Direction de l'Aviation Civile Sud-Est – District Aéronautique Corse,
- Monsieur le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- Monsieur le Directeur de l'Agence du Tourisme de Corse,
- Monsieur le Délégué de Rivages Corse,
- Monsieur le Chef de service de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de Corse,
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'AJACCIO et de la Corse du Sud,
- Madame la Directrice de l'Aéroport d'AJACCIO Campo dell'oro,
- Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse du Sud,
- Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'agriculture de la Corse du Sud,
- Mademoiselle Laetitia HUGOT, responsable du Conservatoire botanique de Corse, Office de l'Environnement de Corse,
- Madame Christine NATALI, directrice de l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain (APIEU),
- Monsieur Guilhan PARADIS, botaniste, 7, Cours Général Leclerc – 20000 – AJACCIO,
- Monsieur Gilles BONACORSI, ornithologue, Rés. Alzo di Sole, Bât E – 20090 – AJACCIO



## SITE NATURA 2000

# FR 9400619 : « Campo Dell'Oro » Ricanto

### Compte rendu de la réunion du comité de pilotage « Campo Dell'Oro » du 05 octobre 2015

La 5<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Campo dell'Oro » s'est tenue le 05 octobre 2015, à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI.

#### Etaient présents :

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| - Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI | - Présidente du Comité de Pilotage Ricanto et<br>Conseillère Départementale CD 2A |
| - Madame Marie Paule LUCIANI         | - Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien                                     |
| - Monsieur Guy CASTELLANA            | - Représentant du Député-Maire d'AJACCIO  |
| - Madame Ghylaine DEGRAVE            | - Direction Départementale des Territoires et de la Mer<br>de la Corse du Sud,    |
| - Monsieur Laurent SORBA             | - Chargé de mission, Office de l'environnement,                                   |
| - Madame Carole PIAZZA               | - Consultant botaniste-Conservatoire Botanique                                    |
| - Monsieur Michel MURACCIOLE         | - Délégué des rivages de Corse, Conservatoire du<br>littoral                      |
| - Madame Fabienne GALLERAS           | - Chargée de mission Conservatoire du littoral                                    |
| - Monsieur Jean Olivier SAULI        | - Fédération Départementale des Chasseurs de la<br>Corse du Sud,                  |
| - Monsieur Bernard RECORBET          | - Chargé de mission DREAL-Service Unité<br>Biodiversité Terrestre                 |
| - Madame Virginie VINCENTI           | - Chargée de mission DREAL-Service Unité<br>Biodiversité Terrestre                |
| - Madame Christine NATALI            | - APIEU - CPIE Ajaccio  |
| - Monsieur Guilhan PARADIS           | - Consultant Botaniste  |
| - Monsieur Antoine PERALDI           | - Directeur Général Adjoint des Services CD2A                                     |
| - Monsieur Jean Michel DI ROSA       | - Directeur Pôle Environnement et Espace Rural CD2A                               |
| - Madame Vanina CASTOLA              | - Chef de Service Espaces Naturels Sensibles CD2A                                 |
| - Monsieur Jean Pierre VENTURI       | - Chef d'équipe garde du littoral Ajaccio 1 (CD2A)                                |
| - Monsieur Jean Dominique CENTOFANTI | - Chef d'équipe garde du littoral Ajaccio 2 (CD2A)                                |
| - Madame Isabelle VAL                | - Gestionnaire administrative service ENS (CD2A)                                  |

#### Etaient excusés

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| - Monsieur Patrick MARTIN | - Chef de service départemental (ONCFS) |
|---------------------------|---|

**Madame RUGGERI - ZANETTACCI** ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants et fait procéder à un tour de table.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Madame RUGGERI - ZANETTACCI informe les présents de la dernière réunion qui s'est déroulée le 31 août 2015 au Département, visant à désigner la Présidence du COPIL Ricanto ainsi que la structure porteuse de l'animation du DOCOB. Les décisions et les désignations correspondantes font l'objet de l'ordre du jour n°1 et sont présentées ci-dessous.



**Point 1 : Information sur la présidence du comité de pilotage et sur la désignation de la structure animatrice, chargée de la mise en œuvre de l'animation du DOCOB**

Madame Nathalie RUGGERI - ZANETTACCI, a été désignée le 31 août 2015, Présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR 9400619 « Campo dell'Oro » et le Conseil Départemental de la Corse du Sud a été désigné structure animatrice du DOCOB.

**Point 2 : Bilan des actions menées sur le site du Ricanto depuis l'approbation du DOCOB.**

La parole est ensuite donnée à Madame Vanina CASTOLA qui présente un diaporama qui dresse l'état d'avancement des actions réalisées à ce jour depuis l'approbation du DOCOB. Elle fait procéder également à la distribution d'un tableau de synthèse correspondant en séance et dont les éléments sont reportés ci-dessous.

Chaque fiche action est passée en revue et pour chacune d'elle, est mentionné le statut de l'action: *action continue*, action *en cours*, action *terminée* ou action *non réalisée* (tableau 1, dernière colonne du tableau).

Un échange avec les membres du COPIL est requis concernant plus particulièrement les fiches actions non réalisées et à mettre en œuvre dans le cadre de l'animation et certaines en cours (tableau 1, dernière colonne du tableau).

**Tableau 1 : bilan des fiches actions (état d'avancement) depuis l'approbation du DOCOB**

Enjeux	Objectifs opérationnels	Numéro fiche action	Intitulé de la fiche action	Statut / Décision lors de la réunion
I. Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire	Objectif A Restaurer et préserver les habitats et les espèces	Action IA1	Restaurer et protéger le cordon dunaire dans la partie du site déjà aménagée	Action continue
		Action IA2	Restaurer et protéger la lande dans la partie du site déjà aménagée	Action continue
		Action IA3	Éliminer les espèces invasives dans la partie du site déjà aménagée (tranche 1)	Action continue
		Action IA4	Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de corse	En cours DREAL
		Action IA5	Poursuivre les études scientifiques sur la linaire jaune	Non réalisée / à mettre en œuvre et à coupler avec IA7
		Action IA6	Poursuivre les études scientifiques sur l'oedicnème criard	Non réalisée / à mettre en œuvre (voir DREAL)
		Action IA7	Mener des études scientifiques sur le dynamique de la lande à genêt de Salzmänn	Non réalisée / à mettre en œuvre (couplée avec IA5)
		Action IA8	Enlever les aménagements sur la partie Est du site	Réalisée
		Action IA9	Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran	Non réalisée / à mettre en œuvre (services de la Ville)
		Action IA10	Restaurer la lande et le cordon dunaire sur l'extrémité Est de la 1ère tranche d'aménagements et supprimer les tamaris	Réalisée
II. Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site	Objectif A Conservier et entretenir les aménagements réalisés sur la partie Ouest du site	Action IIA1	Conservier et entretenir les aménagements réalisés sur la partie "stationnement, pins, promenade et muret"	Action en continue
		Action IIA2	Réaménager des traversées de la lande sur les secteurs les plus fragiles	Réalisée
		Action IIA3	Aménager l'extrémité Ouest du site	Non réalisée
	Objectif B Étudier l'accessibilité du public à la partie Est du site	Action IIB1	Mener une réflexion sur l'ouverture au public de la partie Est du site	Non réalisée
	Objectif C	Action IIC1	Mettre en place une convention agricole	Réalisée



	Conventionner les activités agropastorales à l'Est du site	Action IIC2	Mener une réflexion sur la récolte et la culture de plantes aromatiques	Supprimé
	Objectif D Gérer la proximité avec l'aéroport	Action IID1	Veiller au respect des clôtures de la zone aéroportuaire	Action continue
		Action IID2	Réaménager le parking gratuit de l'aéroport	Réalisée
	Objectif E Informé et sensibiliser le public	Action IIE1	Mettre en place une signalétique et des documents d'information	En cours
		Action IIE2	Organiser des activités pédagogiques pour les scolaires	Action continue
Objectif F Assurer et sensibiliser le public	Action IIF1	Maintenir les accès pour les secours	Action continue	
III. Restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée	Objectif A Restaurer le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée	Action IIIA1	Démolir les bâtiments et ouvrages	Terminée
		Action IIIA2	Enlever les remblais du terre plein	Terminée
		Action IIIA3	Prolonger les aménagements en continuité de la 1ère tranche de travaux	Terminée
	Objectif B Restaurer le biotope d'origine	Action IIIB1	Éliminer les espèces végétales introduites	Terminée
		Action IIIB2	Reconstituer le cordon sableux	Terminée
		Action IIIB3	Reconstituer la lande	Action Continue en lien avec fiche IA7
		Action IIIB4	Élaborer un programme de réintroduction de l'escargot de corse sur ce secteur	En cours
Objectif A Prévoir une gestion optimale du site	Action IVA1	Élaborer un cahier des charges de l'entretien du site	En cours	
	Action IVA2	Créer un comité de gestion	Terminée	
	Objectif B Élargir le domaine du Conservatoire du littoral	Action IVB1	Obtenir l'attribution du DTM	Non réalisée
Action IVB2		Intégrer la 4ème zone de l'APPB dans le domaine du Conservatoire du littoral	Terminée	
Objectif C Assurer la protection des zones en dehors du domaine du Conservatoire du littoral	Action IV C1	Mener une réflexion sur l'extension du périmètre Natura 2000 et/ou la gestion des zones en dehors du domaine du Cdl	Non réalisée	
V. Missions générales et d'animations	Objectif A Animation du DOCOB	Action VA1	Réaliser et mettre en œuvre les animations des fiches actions.	En cours

### Interventions des membres du COPIL sur les fiches actions à mettre en œuvre

Action IA4      Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de corse (voir point 4. bilan PNA escargot).

Action IA5      Poursuivre les études scientifiques sur la linaires jaune

**Monsieur Bernard RECORBET** : c'est une fiche action de priorité 3 (faible priorité), le plus important étant la préservation du biotope. Depuis ces dernières années, il n'y a pas eu d'étude plus approfondie et pas d'inventaire non plus. Ce qui est observé, c'est que l'habitat se développe très bien et l'espèce ne serait pas menacée grâce aux aménagements et installations (ganivelles) posées dans les années 2000. La suite des travaux sur la deuxième tranche aura également un effet positif (très bonne répartition sur l'ensemble du site).

**Madame Carole PIAZZA** fait le constat que dans la première tranche des travaux du Ricanto, la lande est en train de se refermer et qu'il serait nécessaire d'effectuer un suivi de la revégétalisation.

**Madame Fabienne GALLERAS** précise qu'il y a d'autres fiches actions où des suivis sont à effectuer et propose que ces différentes fiches actions soient regroupées.



→ action retenue : faire réaliser un suivi de la révégétalisation dans la zone (1<sup>ère</sup> tranche) et coupler avec les autres suivis botaniques prévus.

#### Action IA6      Poursuivre les études scientifiques sur l'œdionème criard

Monsieur Bernard RECORBET nous informe que cette espèce est de la taille d'une corneille, présente sur les terrains du Conservatoire entre la Gravona et l'aéroport. Il n'y a pas eu d'inventaire récent mais il y a deux ans, l'espèce avait été recensée. C'est une rare station de la côte occidentale pour cette espèce qui est plutôt localisée sur la côte orientale. Il reste très difficile à voir et la nuit on l'entend chanter en général.

#### Action IA7      Mener des études scientifiques sur le dynamique de la lande à genêt de Salzmann

Madame Vanina CASTOLA, indique que cette fiche action n'a pas été réalisée. Elle souligne également que la rédaction de la fiche action ne concerne que la partie de la tranche I et qu'aujourd'hui, il est nécessaire de prévoir la mise en œuvre des suivis de la lande et de l'étendre également à la nouvelle partie aménagée. Le Département souhaite se rapprocher du conservatoire botanique pour cette action très spécifique.

Madame Carole PIAZZA approuve cette position.

→ action retenue : Elaborer des protocoles afin de réaliser un suivi de la révégétalisation de la lande à genêt dans les 2 zones (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches) et le suivi botanique de la linaira jaune (Coupler fiches actions IA5 et IA7). La création d'un groupe de travail ad-hoc est suggérée (voir point 6).

#### Action IA9      Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran

Madame Vanina CASTOLA, indique que cette fiche action n'a pas été réalisée.

Madame Fabienne GALLERAS indique que, lors de la réunion du COPIL de Capo di Feno, il a été évoqué que le service de la Ville d'Ajaccio mettait en œuvre une démarche sur la gestion différenciée des plages. Le Conservatoire du littoral fournira une documentation à cet effet (guide du nettoyage des plages édité par le CDL).

Madame Nathalie RUGGERI ZANETTACCI confirme que cette pratique concerne les plages du Ricanto et de Capo di Feno et que les services de la commune travaillent sur un profilage plus respectueux de l'environnement.

→ action retenue : se rapprocher des services de la commune d'Ajaccio pour une mise en œuvre de la pratique suggérée.

#### Action IIA1      Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie "stationnement, pins, promenade et muret"

Madame Fabienne GALLERAS mentionne d'emblée qu'une opération de nettoyage sur l'ensemble du site est au prochain programme ainsi qu'une opération de remise à niveau sur la première tranche des travaux réalisés il y a une quinzaine d'année. Le site est abimé (promenade creusée, plots cassés, pierres volées), un descriptif va être élaboré courant 2016.

Madame Vanina CASTOLA indique que les Gardes du littoral vont procéder, comme l'année passée, à des travaux de remise en état de la plateforme sur la promenade afin de combler les trous (opération tampon) en attendant les travaux prochains par le Conservatoire du littoral, afin d'avoir une promenade praticable.



→ action retenue : réaliser une opération de requalification de certaines parties de la promenade (traitement des flaques d'eau par comblement et compactage) par le dispositif des gardes du littoral.

### Action IIA3    Aménager l'extrémité Ouest du site

Madame Vanina CASTOLA indique que cette fiche action n'a pas été réalisée.

M. Guy CASTELLANA rappelle que la partie ouest était un enjeu lors de la réunion du COPIL antérieur. Cette partie est au delà du site Natura 2000.

Il rappelle également les prévisions d'aménagement inscrites dans le PLU (en 2010) au début du site dans ce secteur dit « Tahiti », secteur qui n'a pas évolué, à savoir, la création d'une future base nautique.

M. Michel MURACCIOLE est favorable à ce qu'il y ait un aménagement sur cette partie sachant que le site global est quasiment aménagé et qu'il est dommage de trouver à la fin de ce site cette partie qui est un terrain vague et où les véhicules se garent n'importe où.

→ action retenue : se rapprocher des services de la CCI et de la commune d'Ajaccio pour soumettre le projet existant (exquisse) réalisé par Alain Freytet et intégrer cette action dans un groupe de travail thématique.

### Action IIB1    Mener une réflexion sur l'ouverture au public de la partie Est du site

Madame Vanina CASTOLA indique que cette fiche action n'a pas été réalisée et rappelle le projet lié à la fiche action, à savoir réaliser une liaison piétonne permettant de relier le Ricanto à la Tour de Capitello et pour lequel une étude est déjà engagée par le Département de la Corse du Sud.

Monsieur Antoine PERALDI précise, qu'en effet, le Département, en charge de l'élaboration du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée, s'est engagé dans ce projet qui n'est plus au stade de la réflexion mais de l'action. Il signale d'ailleurs que des réunions ont eu lieu avec les maires des communes de BASTELICACCIA et GROSSETTO ainsi qu'avec les propriétaires fonciers. C'est un dossier qui arrivera à terme avant 2017.

→ action retenue : se rapprocher des services du Département pour suivre l'action.

### Action IIC2    Mener une réflexion sur la récolte et la culture de plantes aromatiques

Madame Vanina CASTOLA indique que cette fiche action n'a pas été réalisée.

Madame Fabienne GALLERAS rappelle que cette fiche a été mise en place lors de l'élaboration du DOCOB, car il y avait une demande d'un agriculteur pour mettre en place des cultures d'immortelles. La réponse n'avait pas été donnée de suite par le Conservatoire car cette question était à débattre avec le Conservatoire botanique et devait faire l'objet d'une discussion en COPIL (sachant que c'est une modification d'un habitat dans un site Natura 2000). Cette fiche ne paraît plus d'actualité.

→ action retenue : cette fiche action est supprimée.

### Action IVA2    Créer un comité de gestion

Madame Vanina CASTOLA, indique que cette fiche action peut être considérée comme réalisée car le comité de gestion s'est déjà réuni et existe.

Monsieur Jean Michel DIROSA rappelle que lors de la création du comité de pilotage, il avait



été évoqué la possibilité de fusionner le COPIL NATURA 2000, le COPIL PNA et le Comité de gestion en une seule entité.

→ **action retenue** : création d'une seule instance de travail et décisionnelle : le COPIL, qui intègre le COPIL PNA (sous la forme de groupe de travail) et le Comité de gestion du site.

### **Action IVC1 Mener une réflexion sur l'extension du périmètre Natura 2000 et/ou la gestion des zones en dehors du domaine du Cdl**

**Monsieur Bernard RECORBET** mentionne que le périmètre pourrait être étendu jusqu'à l'autre côté de la route sur des zones de *Linaria flava*, car l'on retrouve l'habitat et l'espèce d'intérêt communautaire, mais pour l'instant cela n'est pas au programme. Le ministère de l'écologie considère que toutes les extensions actuellement proposées ne sont pas forcément prioritaires. Cette démarche pourra être envisagée plus tard dans cette zone qui est éligible.

**Monsieur Michel MURACCIOLE** indique qu'une discussion a eu lieu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à ce sujet sur l'autre côté de la route. Il sera possible d'envisager dans l'avenir (notamment avec la mise en œuvre du PLU sur ce secteur) un transfert de gestion comme il a été fait dans la zone du périmètre Natura 2000, avec une superposition de gestion prévue.

### **Action VA1 Réaliser et mettre en œuvre les animations des fiches actions.**

**Madame Vanina CASTOLA** souligne que cette fiche action ne figure pas dans le DOCOB, mais qu'il est nécessaire de prévoir une fiche action qui matérialise l'action d'animation pour la mise en œuvre des fiches actions du DOCOB Ricanto, réalisées par le Département.

---

### **Point 3 : Présentation des aménagements achevés de la tranche II du Ricanto par le Conservatoire du littoral.**

**Madame Fabienne GALLERAS** rappelle les grands principes et les phases des travaux d'aménagement de la tranche dite II du Ricanto :

- Montant des travaux de 900 000 € (participation FEDER, participation du Département de la Corse du Sud, de l'Office de l'Environnement et de l'Etat)
- Continuité des travaux réalisés en 2000-2001 : prolongement de la promenade, démolitions des bâtiments du camp de vacances, enlèvement des végétaux introduits et invasifs (eucalyptus, mimosas, acacias, tamaris, Carpobrotus et autres....) et réaménagement du parking gratuit de l'aéroport ;
- Pose de ganivelles pour mettre en défens la végétation (création d'enclos)
- Signalétique et communication : conception et distribution d'un carnet de mission lors de l'inauguration du Ricanto qui rappelle toute l'opération, les partenariats, la genèse des travaux. Des documents de communication type « flyers » ont été créés ainsi que des mobiliers en métal installés à l'entrée de la promenade côté Tahiti ainsi qu'à la fin du muret partie tranche 2, rappelant les espèces d'intérêt patrimonial sans être sur une démarche trop scientifique et illustrant l'opération.
- Des panneaux de site Conservatoire du littoral classique vont être installés (logo Natura 2000, logo Département, logo CDL, réglementation).

**Mme Fabienne GALLERAS** signale également des anomalies constatées, concernant le parking gratuit, et plus particulièrement les derniers plots installés qui se fissurent. Elle indique que les démarches nécessaires vont être effectuées auprès de l'entreprise concernée. Est évoqué également un problème rencontré au niveau du stationnement « sauvage » le long de la route de l'aéroport (côté glissière). La glissière sera décalée côté route en novembre.



M. Guy CASTELLANA, précise qu'un panneau de stationnement interdit a été mis en place et que la Police Nationale procède régulièrement à des verbalisations.

M. Michel MURACCIOLE indique qu'il s'agit de laisser un parking propre qui ne sert essentiellement qu'à l'aéroport. Néanmoins, il serait intéressant de travailler avec l'aéroport afin d'avoir un ensemble homogène entre un côté réaménagé et un autre plus à l'abandon (autre côté de la voie).

Un groupe de travail serait à envisager avec la Ville d'Ajaccio, l'aéroport, la commune et le Département.

---

**Point 4 : Point d'information sur le Plan National d'Actions (P.N.A) de l'escargot de Corse et sur l'étude relative au projet de création et de renforcement de la population de l'escargot de Corse.**

**P.N.A en faveur de l'hélix de Corse**

Mme Virginie VINCENTI procède à un bref rappel du P.N.A en faveur de l'hélix de Corse avec un point sur sa mise en œuvre et son état d'avancement.

Elle rappelle que cette espèce n'occupe que 2 ha sur l'ensemble du site, sur un ensemble de 18 ha et qu'elle bénéficie de plusieurs statuts de protection :

- ✚ Classé en danger critique d'extinction sur la liste rouge
- ✚ Niveau du Grenelle de l'Environnement

L'objectif général de ce P.N.A est la conservation de l'espèce par l'action de consolider le noyau de population et d'initier la formation d'un continuum. La reconquête du terrain réhabilité par le Conservatoire du littoral permet d'étudier la possibilité de créer de nouvelle population sur d'autres sites de Corse à travers 3 grands domaines d'actions :

- ✚ La protection et la gestion de l'habitat,
- ✚ Les études scientifiques,
- ✚ Les actions de communication et de sensibilisation.

Elle en rappelle les principales échéances :

- En 1997, un arrêté préfectoral de protection de biotope spécifique à la préservation de cette espèce, puis en ZNIEFF de type 1.
- entre 2009-2012 : élaboration du P.N.A réalisée avec un comité de pilotage et de suivi mis en place pour suivre la réalisation du plan.
- 2012 : dernière actualisation soumise au ministère de l'écologie et au Conseil national de la protection de la nature en novembre 2012.
- En 2013 : adoption du plan après consultation du public en juillet 2013, qui a retenu des observations favorables ;
- En 2014 : diffusion et publication du Plan National d'Action.

Le Plan National d'Action se décline donc en 5 grands objectifs généraux spécifiques assortis de 19 fiches actions au total (consulter le livret du P.N.A escargot de Corse).

Elle indique que certaines fiches actions sont intégrées au DOCOB et mentionne que le COPIL du PNA fusionnera avec le COPIL du Ricanto et sera intégré sous la forme d'un groupe de Travail.

**Etude relative au projet de création et de renforcement de la population de l'escargot de Corse.**

M. Michel MURACCIOLE, rappelle que cette étude, sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire, a fait l'objet d'un cofinancement (Département 2A, DREAL et OEC) et a été



confiée au Bureau d'Etude BIOTOPE. Il rappelle les principales conclusions de la dernière réunion en date du 14 avril dernier :

**Point 1 :** Relancer le suivi sur la dynamique de la population (pas de chiffre recensé depuis longtemps, espèce très difficile à trouver par des sorties en nocturne, lorsqu'il pleut etc....) Planification de campagne de comptage courant du mois de novembre.

**Point 2 :** Monter un élevage afin de relâcher l'escargot dans les zones réhabilitées. En premier temps, cette étude doit être menée ailleurs pour parer tout risque sanitaire avec les escargots sauvages.

**Point 3 :** Disposer d'une étude génétique, pour savoir si les trois noyaux de population sont identiques ou différents. Un début d'opération a commencé en lien avec M. Bernard RECORBET, des prélèvements de muqueuse d'escargot qui ont été envoyés à un laboratoire sur le continent qui doit prochainement procéder à un test pour savoir si l'on peut étudier la génétique de l'escargot à partir de la muqueuse.

**Point 4 :** Expérimentation d'une petite opération de relâcher, à partir d'escargots de zones où il y en a beaucoup dans le secteur de la première tranche revégétalisée. Le bureau d'étude doit proposer un protocole.

**Point 5 :** Expérimenter et réfléchir à la gestion du milieu, notamment la lande qui se referme.

**Point 6 :** Etudier des sites potentiels où l'escargot peut être relâché ailleurs en Corse, de manière à ce qu'il n'y ait pas qu'une seule population à un seul endroit.

**Point 7 :** Etablir un cahier des charges pour l'étude d'un élevage.

**Monsieur Bernard RECORBET** indique que les derniers comptages ont été effectués en 2011, avec des intervenants de Rennes ainsi que la DREAL et le Département de la Corse du Sud. Il est noté que les conditions climatiques actuelles ne laissent pas beaucoup d'opportunités de voir se présenter l'Hélix de Corse qui se fait très discret et très difficile à apercevoir. Le nombre d'individus a été évalué à 10 000 en 2011.

**Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI** souligne le fait qu'il semble plus que prioritaire de faire un état d'inventaire du nombre d'individus présent à ce jour sur le site, afin de savoir si nous devons continuer dans le même plan d'action, où s'il y a des actions plus ou moins urgentes à mettre en œuvre.

→ **action retenue : réaliser une campagne de comptage en novembre par la DREAL et y associer les agents gestionnaires.**

---

**Point 5 : Proposition de programme triennal d'animation du DOCOB (2015-2017) ainsi que du programme triennal d'actions prévues au DOCOB (2015-2017).**

**Madame Vanina CASTOLA** présente le programme triennal d'animation (2015-2017) sous la forme d'un tableau et précise que, cette fois ci, sont abordées plus en détail les fiches actions qui sont « réalisées et en cours ».

Les différentes fiches actions sont passées en revue et, pour chacune d'entre elles, est proposé un échéancier validé en séance pour la mise en œuvre de l'animation (cf tableau 2 ci après).

Elle conclue en précisant que le programme d'animation qui liste les actions décrites équivaut à une cinquantaine de jours par an pour l'animation pour un budget annuel moyen de 10 000€ en moyenne (calculé sur les années 2015-2017).

Parallèlement à ce travail d'animateur, elle mentionne également les actions menées par le dispositif Gardes du littoral du Département en tant que maître d'œuvre des actions prévues au DOCOB. Elle indique qu'un « Programme d'actions Gardes » a été élaboré, en vue d'un cofinancement DREAL, et que le nombre d'homme-jours estimés en moyenne par an est de 200 avec un cout moyen annuel correspondant de 30 000€ (années 2015-2017).

**Tableau 2 : programme d'animation et échéancier des actions validé en séance.**

Enjeux	Objectifs opérationnels	Numéro fiche action	Intitulé de la fiche action	Réalisées / En cours Echéancier
I. Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire	Objectif A Restaurer et préserver les habitats et les espèces	Action IA1	Restaurer et protéger le cordon dunaire dans la partie du site déjà aménagée	Réalisée en cours en 2015
		Action IA2	Restaurer et protéger la lande dans la partie du site déjà aménagée	Réalisée en cours en 2015
		Action IA3	Éliminer les espèces invasives dans la partie du site déjà aménagée (tranche 1)	Réalisée en cours en 2015
		Action IA4	Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de corse	Actions non réalisées-DREAL-DEP-AUTRES  Actions à entreprendre en 2016-2017
		Action IA5	Poursuivre les études scientifiques sur la linaire jaune	
		Action IA6	Poursuivre les études scientifiques sur l'oedicnème criard	
		Action IA7	Mener des études scientifiques sur le dynamique de la lande à genet de Salzmann	
Action IA9	Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran	En cours-Ville d'Ajaccio En 2016		
II. Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site	Objectif A Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie Ouest du site	Action IIA1	Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie "stationnement, pins, promenade et muret"	Réalisée en cours en 2015
		Action IIA3	Aménager l'extrémité Ouest du site	2016-2017
	Objectif B Étudier l'accessibilité du public à la partie Est du site	Action IIB1	Mener une réflexion sur l'ouverture au public de la partie Est du site	2016-2017
	Objectif D Gérer la proximité avec l'aéroport	Action IID1	Veiller au respect des clôtures de la zone aéroportuaire	Réalisée en cours 2015
	Objectif E Informé et sensibiliser le public	Action IIE1	Mettre en place une signalétique et des documents d'information	Réalisée en cours 2016-2017
		Action IIE2	Organiser des activités pédagogiques pour les scolaires	Réalisée en cours en 2015
Objectif F Assurer et sensibiliser le public	Action IIF1	Maintenir les accès pour les secours	Réalisée en cours	
III. Restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée	Objectif B Restaurer le biotope d'origine	Action IIB3	Reconstituer la lande	En lien fiche IA7 2016-2017
		Action IIB4	Élaborer un programme de réintroduction de l'escargot de corse sur ce secteur	Action à entreprendre en 2016-2017 (nov 2015 comptage)
IV. Optimiser la gestion du site et élargir le périmètre géré	Objectif A Prévoir une gestion optimale du site	Action IVA1	Élaborer un cahier des charges de l'entretien du site	Réalisée en cours
		Action IVA2	Créer un comité de gestion	Fusion avec le COPIL en 2015
	Objectif B Élargir le domaine du Cdl	Action IVB1	Obtenir l'attribution du DTM	Groupe de travail-ville+CDL
Objectif C Assurer la protection des zones en dehors du domaine du Cdl	Action IVC1	Mener une réflexion sur l'extension du périmètre Natura 2000 et/ou la gestion des zones en dehors du domaine du Cdl	Pas avant 2017	
V. Missions générales et d'animations	Objectif A Animation du DOCOB	Action VA1	Réaliser et mettre en œuvre les animations des fiches actions.	Réalisée et en cours En 2015

## **Point 6 : Constitution des Groupes de Travail thématiques (GT)**

Le COPIL a acté la constitution des 8 GT suivants :

<b>N°</b>	<b>N° fiche</b>	<b>Intitulé du groupe de travail</b>	<b>Intervenants aux groupes de travail</b>
1	IA9	GT : Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran	CD2A, CDL, Ville d'Ajaccio, CAPA, DREAL, Conservatoire botanique
2	IIB1	GT : Mener une réflexion sur l'ouverture au public de la partie Est du site	CD2A, DREAL, Communes d'Ajaccio, Grossetto et Bastelicaccia, Aéroport, CCI, DDTM, CDL, ornithologue, FDCC, élèves
3	IA5 + IA7	GT : Suivis botaniques Poursuivre les études scientifiques sur la linaire jaune et mener des études scientifiques sur la dynamique de la lande à genêt de Salzmänn (tranches 1- 2)	CD2A, CDL, Conservatoire Botanique, Botaniste, DREAL,
4	IA6	GT : Poursuivre les études scientifiques sur l'oedionème criard	CD2A, CDL, DREAL
5	IIE1	GT : Mettre en place une signalétique et des documents d'information	CD2A, CDL, DREAL, Ville d'Ajaccio
6	IVA1	GT : Élaborer un cahier des charges de l'entretien du site	CD2A, CDL, Ville d'Ajaccio
7		GT : P.N.A Escargot de Corse	CD2A, DREAL, CDL
8		GT : Aménagements complémentaires sur le site Ricanto : « Parcours santé »	CD2A, CDL, DREAL, Ville d'Ajaccio, CAPA, DDTM

**Monsieur Guy CASTELLANA** rappelle les aménagements prévus dans le PLU d'Ajaccio et précise le souhait de la ville à savoir élargir l'allée de la promenade et supprimer le stationnement en épi et réorganiser le stationnement de l'autre côté de la route (parking relais). Il indique également la reconversion future du site actuel qui devrait devenir entièrement piétonnier avec le déplacement de la route d'accès à l'aéroport depuis Tahiti (dans quelques années).

Il mentionne également que seulement 2 991 M2 sur les 159 660 M2 disponibles et aménagés sont dédiés aux piétons. Il informe les membres du COPIL qu'une réunion avec les services de la Ville a eu lieu pour faire des propositions sur l'aménagement du site afin d'offrir à la population très nombreuse des espaces dédiés et adaptés aux différents usages. Il relate notamment une forte demande du public pour avoir un parcours sportif « type Parcours Santé » sur la dernière parcelle côté gendarmerie.

Il souhaite donc que soit pris en compte aussi bien la protection environnementale que les besoins de la population.

**M. Michel MURACCIOLE** répond que le plus beau parcours sportif est celui existant de 1,4 km utilisé par tous publics (personnes âgées, sportifs, personnes en situation d'handicap, club de sport etc...). Il s'interroge sur le bien fondé d'installer du mobilier urbain dans un espace naturel ; la politique du Conservatoire du littoral étant d'éviter au maximum ce genre de mobilier. Le groupe de travail ad-hoc permettra de débattre sur ce point.



**Madame Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI** répond favorablement à la demande du maire d'Ajaccio pour envisager la création d'un parcours santé sans pour autant y installer de mobilier urbain mais un mobilier « doux » et intégré dans l'environnement.

---

**Point 7 : Questions diverses.**

**Madame Vanina CASTOLA** fait part aux membres du COPIL de quelques problèmes constatés sur le site et plus précisément sur le nouveau parking.

- **Problème de calibrage** : surfréquentation du site (50 places au total) et véhicules le long de la voie d'accès
- **Sens de la circulation du parking** : sécurité pour les piétons (vitesse non limitée, pas de ralentisseur à minima...)
- **Croisement avec piétons et véhicules** : Danger de chute sur l'emprise de la voie d'accès et de sortie au parking qui est trop étroite pour une cohabitation piéton/véhicule et non sécurisée par des bas cotés non comblés.
- **Nouveaux plots qui servent de poubelles et de cendriers....**

**M. Michel MURACCIOLE** en réponse, évoque les deux contraintes au départ lors de l'aménagement de ce parking, à savoir, d'une part, la volonté de la chambre de commerce (emprise CCI) pour un parking de faible capacité pour des raisons économiques et d'autre part, la non attribution au Conservatoire par la CTC de la permission de voirie comme habituellement, ce qui a imposé le sens de la circulation (entrée, sortie, arrêts, signalisations). L'organisation du stationnement a été cependant étudiée en concertation entre le maître d'œuvre, la CCI et la CTC. Cette thématique est à approfondir lors des réunions de groupe de travail.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, **Madame RUGGERI – ZANETTACCI** remercie les participants et lève la séance.



